

2020/12/06

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 8 décembre 2020 - Délibération n° 2020/12/06

**Objet : PROPOSITION DE PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU POSTE DE CHEF DE PROJET « ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION » AU TITRE DU CONTRAT DE COHESION ET DE DYNAMISATION OUEST ET SUD CREUSOIS 2018 – 2021 ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE POUR L'ANNEE 2021.**

L'an deux mille vingt, le 08 décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'Espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent sur la convocation en date du 01 décembre 2020, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – RIGAUD Régis – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine - CLOCHON Bruno – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – VELLARD Jean-Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – CANFORA Carmine – NOURRISEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – TROUSSET Patrick – GAILLARD Thierry – TRUFFINET Jean-Claude – RICARD Jean-Michel – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

**Etai<sup>ent</sup> excusés :** VELLEINE-DEMAY Corinne – DUBOUIS Sandrine – FINI Alain – LAGRAVE Annick – RABETEAU Raymond – BOURDEIX Dominique – GRENOUILLET Jean-Yves – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – PATAUD Annick.

**Pouvoirs :**

1. Mme VELLEINE-DEMAY Corinne donne pouvoir à M. COTICHE Thierry.
2. Mme DUBOUIS Sandrine donne pouvoir à M. DESLOGES Georges.
3. M. FINI Alain donne pouvoir à M. RIGAUD Régis.
4. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
5. M. RABETEAU Raymond donne pouvoir à M. BORD Jean-Jacques.
6. M. BOURDEIX Dominique donne pouvoir à M. ROYERE Joël.
7. M. GRENOUILLET Jean-Yves donne pouvoir à Mme LAPORTE Martine.
8. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry.
9. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry.

**Suppléances :** M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

**Secrétaire de séance :** M. BUSSIERE Jean-Claude.

**Scrutin ordinaire**

| En exercice | Présents | Votants       |          |        |               |
|-------------|----------|---------------|----------|--------|---------------|
| 64          | 48       | 57            |          |        |               |
| Pour        | Contre   | Abstention(s) | Blanc(s) | Nul(s) | Refus de vote |
| 57          | -        | -             | -        | -      | -             |

Vu la délibération de la séance plénière du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine au règlement d'intervention de la politique contractuelle territoriale, notamment le dispositif de soutien à l'ingénierie territoriale ;

Vu le contrat de cohésion et de dynamisation Ouest et Sud Creusois signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine;

Le Président rappelle que la Région Nouvelle-Aquitaine finance annuellement, dans le cadre du contrat de cohésion et de dynamisation Ouest et Sud Creusois, une partie du coût total du poste de chef de projet « économie, emploi, formation » (poste chargé de mission « économie »), sur la base 60 % de 0,5 ETP, la subvention régionale étant plafonnée à 15 000 €.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel de ce poste pour l'année 2021 est le suivant :

| Dépenses  | Recettes   |
|---|--|
| Salaire chargé sur 12 mois chef de projet « économie, emploi, formation » sur la base de 0,5 ETP<br>28 548,18 € | Région Nouvelle-Aquitaine (fiche DATAR : « soutien à l'ingénierie ») 60 % de 0,5 ETP plafonnés (52,54 %)<br>15 000,00 €<br><br>CC Creuse Sud Ouest (47,46%)<br>13 548,18 € |
| <b>Total dépenses (0,5 ETP) 28 548,18 €</b>   | <b>Total recettes 28 548,18 €</b>  |

Considérant la nécessité de cette ingénierie pour conduire des actions structurantes pour le tissu économique local, le Président demande au Conseil de se prononcer sur ce plan de financement et pour solliciter la Région sur le financement dédié au titre de l'année 2021.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Approuve le plan de financement prévisionnel de 0,5 ETP du poste de chef de projet « économie, emploi, formation » de la Communauté de communes Creuse Sud Ouest, pour l'année 2021.
- Autorise le Président à solliciter la subvention régionale affectée à ce poste.
- Dit que les crédits nécessaires et recettes correspondantes seront inscrits au budget primitif 2021 du budget général.
- Autorise le Président à signer tout document se rapportant à cette demande de financement sur l'ingénierie.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,  
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Sylvain GAUDY.